

Séance ordinaire du conseil municipal du 11 décembre 2023 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs Les
Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs historique
et PSL
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305

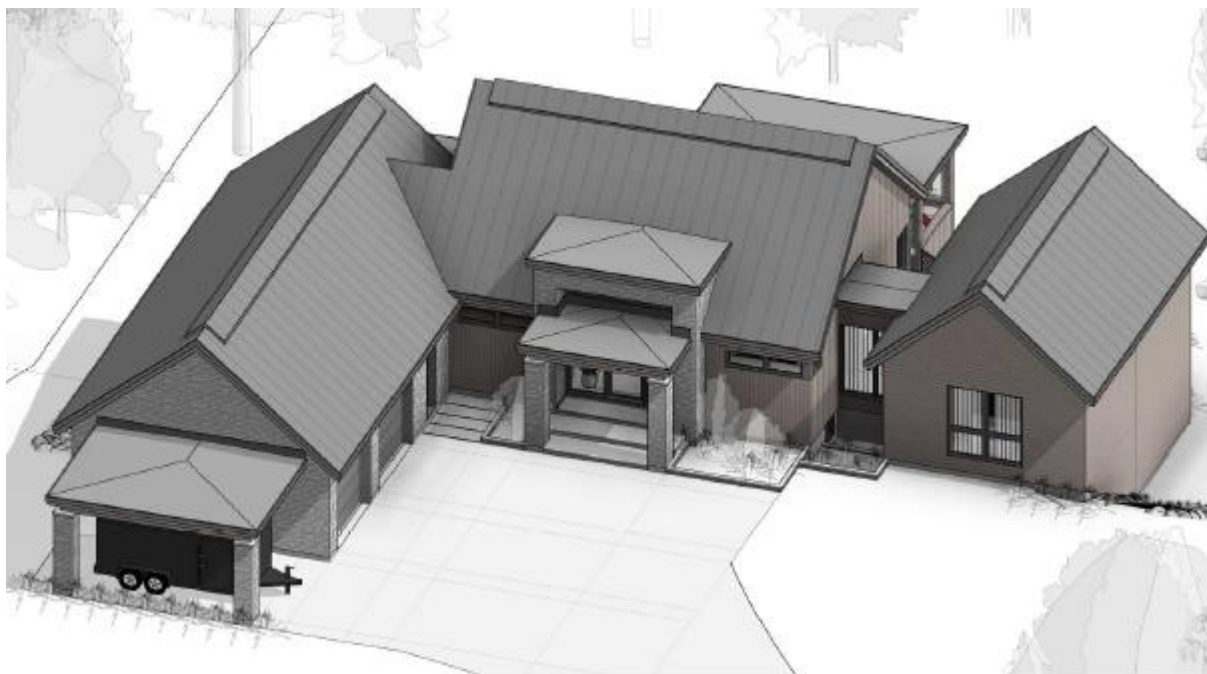


PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

Dérogations pendant cette séance

10.2 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0108 visant le dépassement du garage privé attenant quant au plan de façade et abri d'auto attenant au garage privé attenant – Propriété sise au 542, chemin Saint-Germain (Lot 4 950 762 du cadastre du Québec)



Dérogations pendant cette séance

10.3 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0131 visant un nouvel affichage commercial dans les fenêtres – Propriété sise au 3029, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 265 375 du cadastre du Québec)

	FAÇADES ACTUELLES	PROPOSITION
CÔTÉ		
ARRIÈRE		
DEVANT		

10.4 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0138 visant l'implantation d'une remise sur la propriété – Propriété sise au 1509, rue Ferland (Lot 2 531 652 du cadastre du Québec)



Déroptions pendant cette séance

10.6 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0140 visant la construction d'une habitation unifamiliale avec garçonnière – Propriété sise au 41-41A, chemin du Cerf (Lot 6 426 478 du cadastre du Québec)

À PARTIR DU COIN NORD-OUEST DE LA MAISON





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.5 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 13 novembre 2023;
- Séance extraordinaire du 16 novembre 2023; et
- Séance extraordinaire du 24 novembre 2023.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 11 décembre 2023

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 61781 à 61900 Transferts : 90390 à 90586	2 187 523,23 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
68762 à 68987	462 164,85 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption – Règlement 834 décrétant des travaux d'ajout de trois (3) nouveaux aérateurs à la station de traitement des eaux usées

- Objet du règlement :
Ajout de trois (3) nouveaux aérateurs à la station de traitement des eaux usées
- Montant de l'emprunt : 226 000 \$
- Durée de l'emprunt : 20 ans
- Tous les détails de la tenue de registre seront disponibles par avis public publié sur notre site Internet

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 835 décrétant des travaux de réfection d'infrastructures municipales et de deux (2) ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale

- **Objet du règlement :**
Réfection d'infrastructures municipales et de deux (2) ponceaux majeurs du ruisseau Marois, de construction de nouvelles infrastructures pour desservir les lots 6 577 039, 6 577 040, 6 577 041 et 6 577 042, et de bouclage d'aqueduc sur la rue Principale
- **Montant de l'emprunt : 7 045 000 \$**
- **Durée de l'emprunt : 20 ans**
- **Tous les détails de la tenue de registre seront disponibles par avis public publié sur notre site Internet**

Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 836 décrétant un emprunt et des dépenses pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale et d'une salle communautaire

- Objet du règlement :
Décréter un emprunt et des dépenses pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale et d'une salle communautaire
- Montant de l'emprunt : 16 853 000 \$
- Durée de l'emprunt : 30 ans

Gestion règlementaire

3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 840 Taxation 2024

- Objet du règlement :
Établir la taxation pour l'année 2024

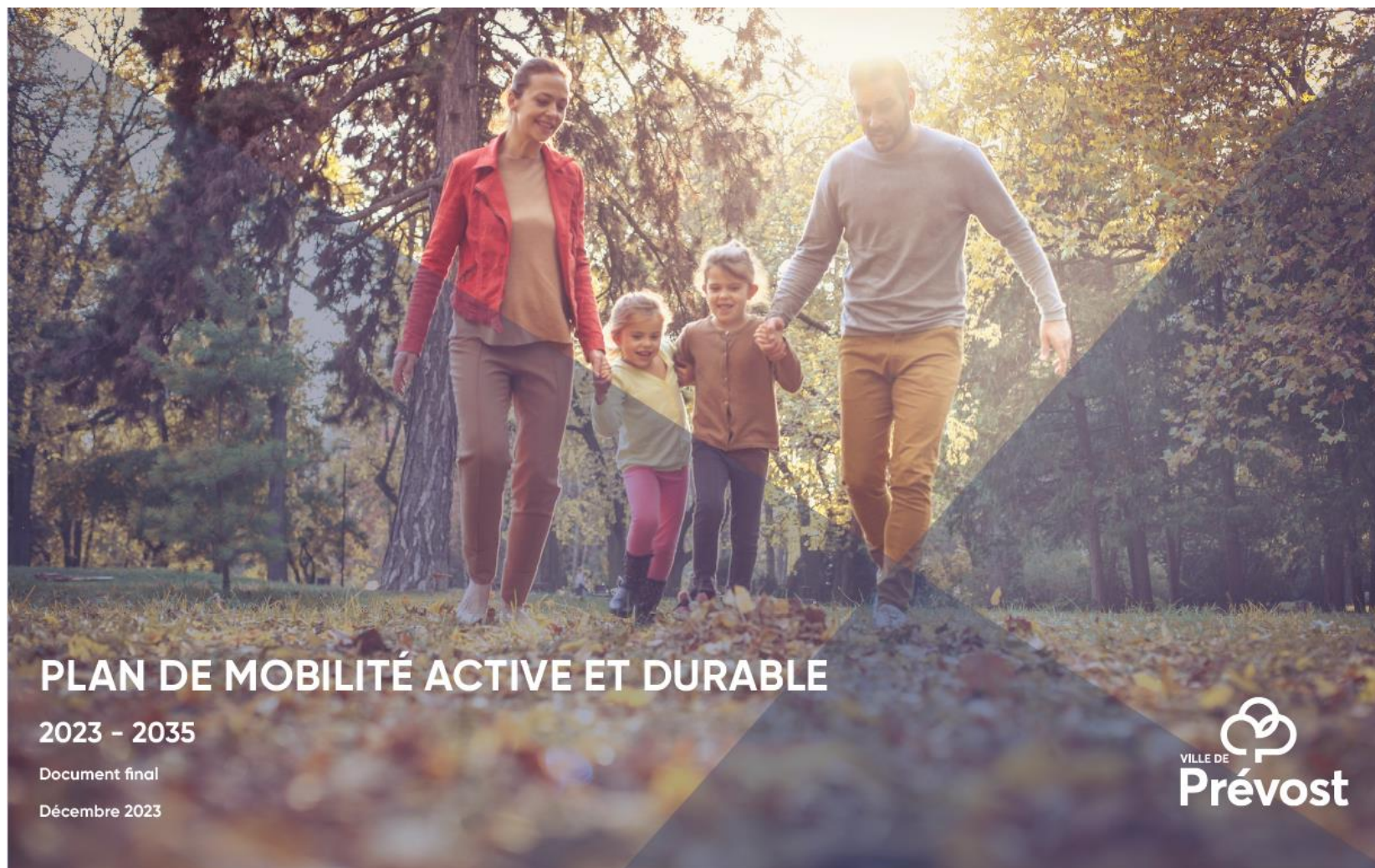
Gestion règlementaire

3.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 841 Tarification 2024

- **Objet du règlement :**
Établir la tarification de nombreux services municipaux pour l'année 2024

Gestion règlementaire

3.6 Adoption du Plan de mobilité active et durable



Gestion règlementaire

3.7 et 3.8 Avis de motion et adoption d'un projet de règlement – Règlement sur le plan d'urbanisme et de mobilité durable numéro 842

- **Objet du règlement :**
Adopter un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité durable
- Tous les détails sur la consultation publique seront disponibles par avis public publié sur notre site Internet

Gestion règlementaire

3.9 et 3.10 Avis de motion et adoption d'un projet de règlement –Règlement d'urbanisme durable de la Ville de Prévost numéro 843

- Objet du règlement :
Adopter un nouveau règlement d'urbanisme durable
- Tous les détails sur la consultation publique seront disponibles par avis public publié sur notre site Internet

Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.12 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 839 établissant un programme d'aide financière pour l'inscription au programme HILO^{MC} d'Hydro-Québec

- **Objet :**
Établir un programme d'aide financière pour l'inscription au programme HILO^{MC} d'Hydro-Québec

Gestion règlementaire

3.13 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 837 établissant un programme d'aide financière pour l'électrification de composantes résidentielles au gaz et au mazout

- **Objet :**
Établir un programme d'aide financière pour l'électrification de composantes résidentielles au gaz et au mazout

Gestion règlementaire

3.14 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 838 établissant un programme d'aide financière pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant

- **Objet :**
Établir un programme d'aide financière pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost



4.1 Dépôt du registre des déclarations de tout don, marque d'hospitalité ou autre avantage reçu par un membre du Conseil municipal

Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de
la Ville de Prévost (Règlement 809 - Article 7.6)

Registre 2023

[illegible]



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

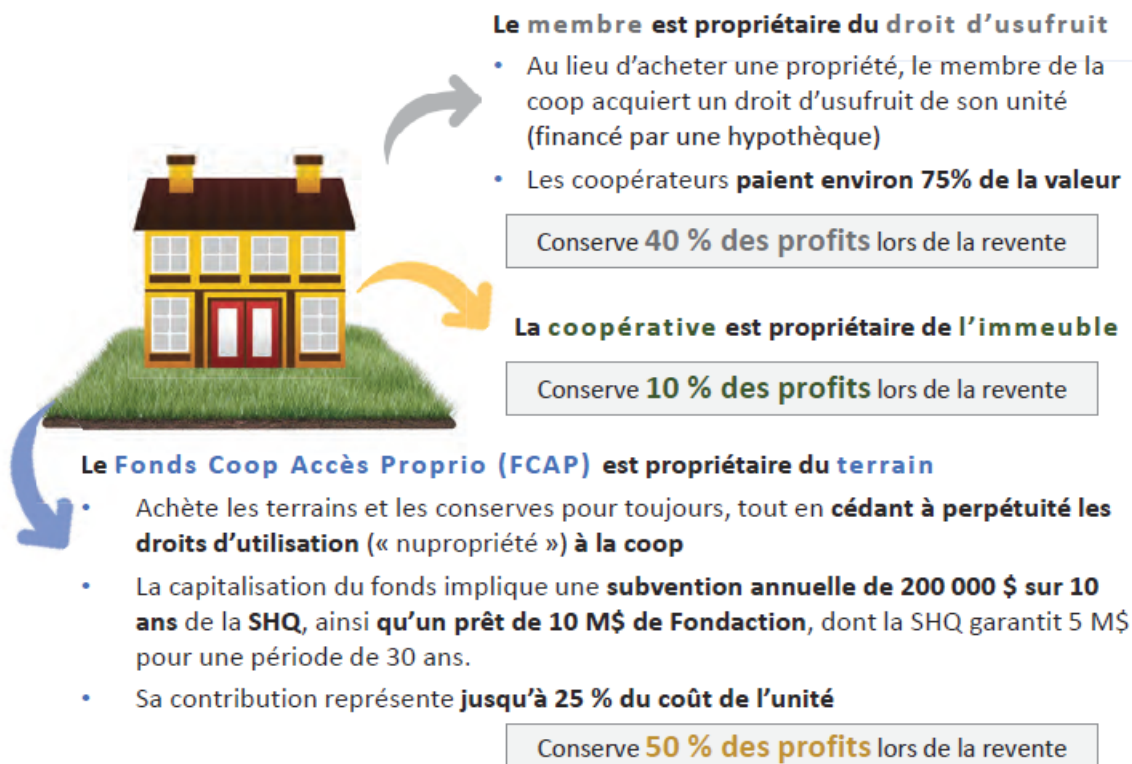
Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

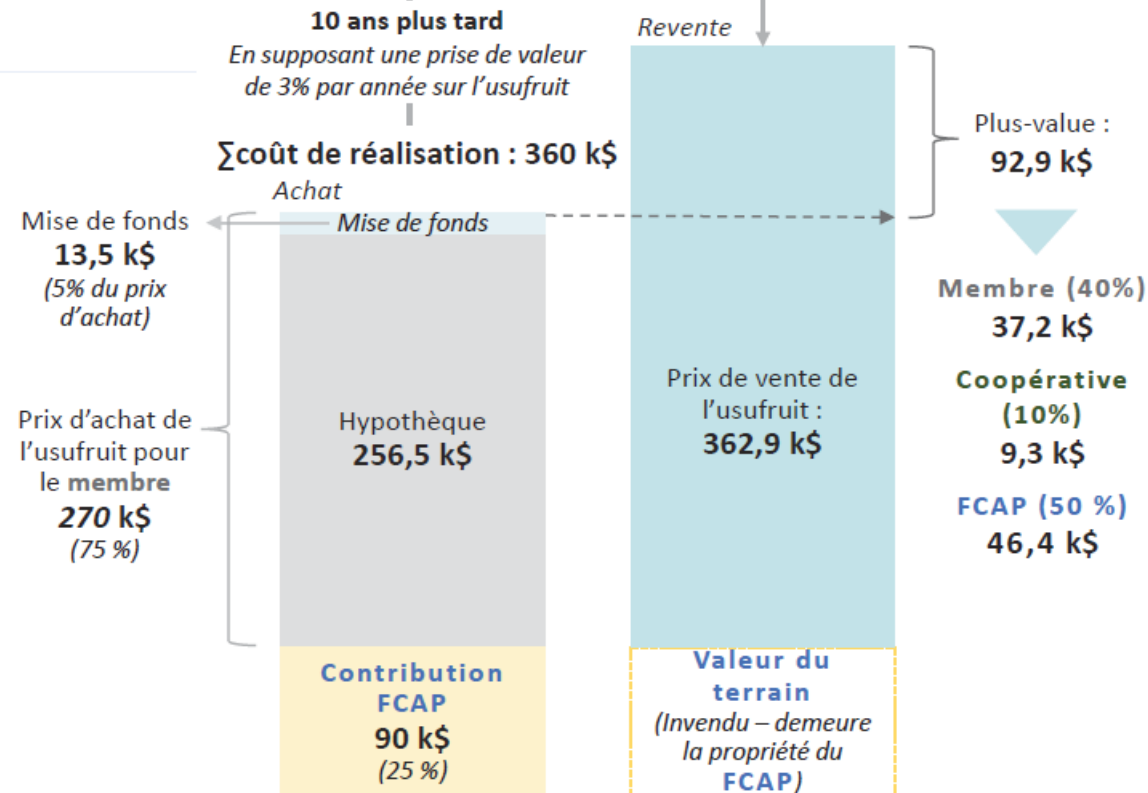
4.5 Projet d'incubateur d'accès à la propriété abordable – Entente de principe tripartite – Autorisation de signature

Le modèle proposé par Fondation permet de faciliter l'accès à la propriété en contribuant au coût d'acquisition, en échange d'une portion des profits lors de la revente

Fonctionnement de modèle



Exemple de revente





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.2 Nettoyage des égouts – Demande de prix TP-DP-2023-80 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Solutions Environnementales (Québec) Ltée	86 910,00 \$	99 924,77 \$
2	Le Groupe ADE Montréal inc.	Aucune offre de prix reçue	
3	Véolia Eau Technologies Canada inc.	Aucune offre de prix reçue	
4	9120-9239 Québec inc. (Sanivac)	Aucune offre de prix reçue	

Gestion des contrats

5.3 Nettoyage des puisards – Demande de prix TP-DP-2023-82 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	9120-9239 Québec inc. (Sanivac)	23 744,00 \$	27 299,66 \$
2	Solutions Environnementales (Québec) Ltée	47 869,60 \$	55 038,07 \$
3	Véolia Eau Technologies Canada inc.	Aucune offre de prix reçue	
4	Le Groupe ADE Montréal inc.	Aucune offre de prix reçue	

Gestion des contrats

5.4 Fourniture d'enrobés bitumineux – Demande de prix TP-DP-2023-95 – Octroi de contrat

Soumissionnaires		Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	Pavages Maska inc.	52 850,00 \$	60 764,29 \$
2	9196-9311 Québec inc. (Asphaltec)	81 429,00 \$	93 622,99 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

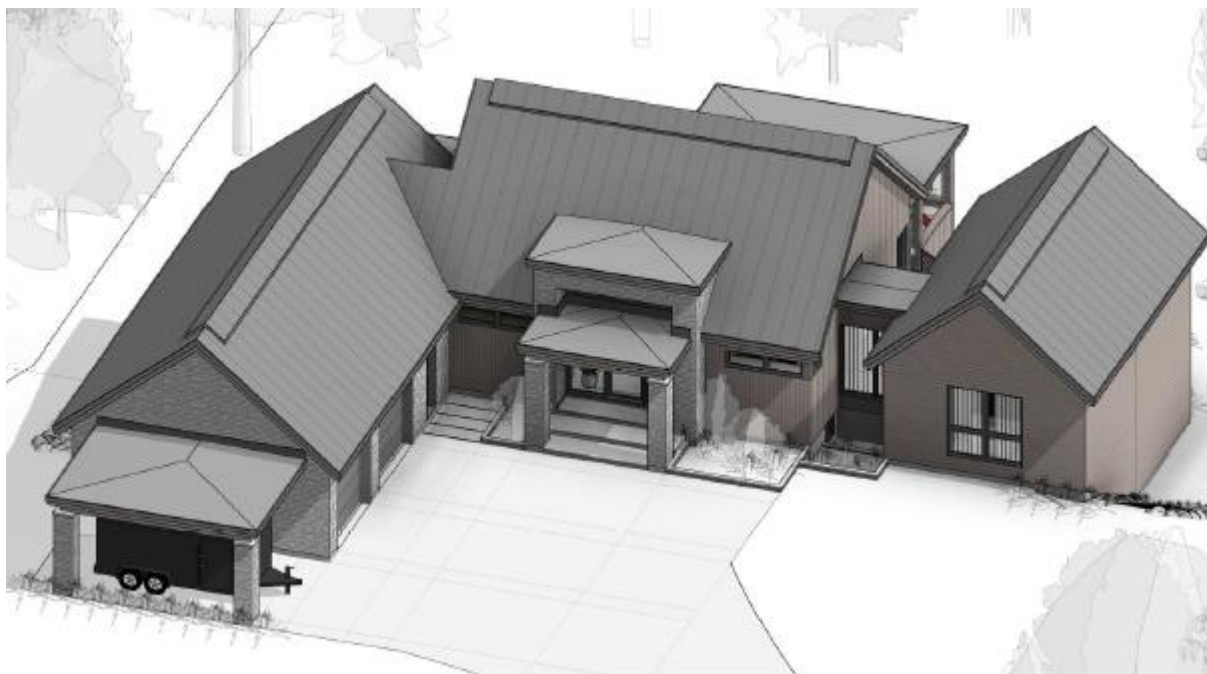
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme

10.2 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0108 visant le dépassement du garage privé attenant quant au plan de façade et abri d'auto attenant au garage privé attenant – Propriété sise au 542, chemin Saint-Germain (Lot 4 950 762 du cadastre du Québec)



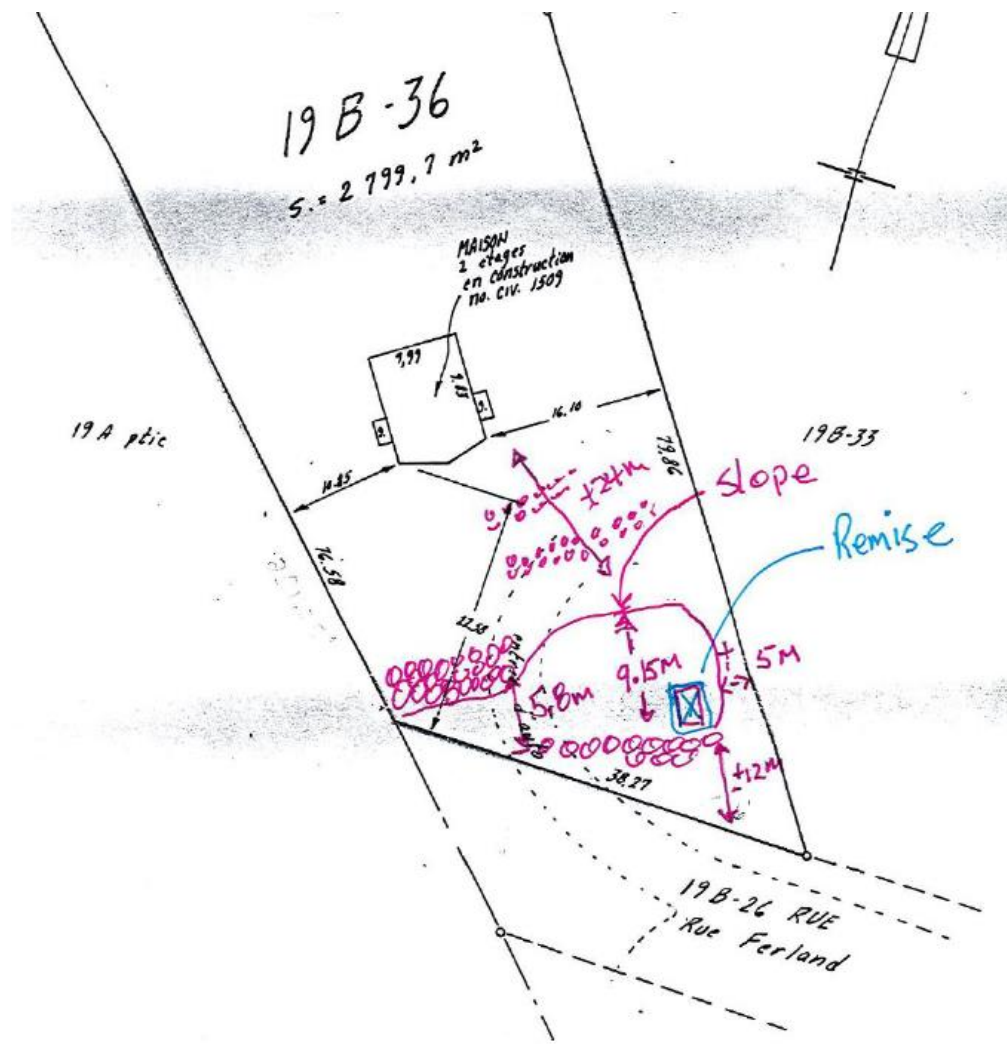
Gestion de l'urbanisme

10.3 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0131 visant un nouvel affichage commercial dans les fenêtres – Propriété sise au 3029, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 265 375 du cadastre du Québec)

	FAÇADES ACTUELLES	PROPOSITION
CÔTÉ		
ARRIÈRE		
DEVANT		

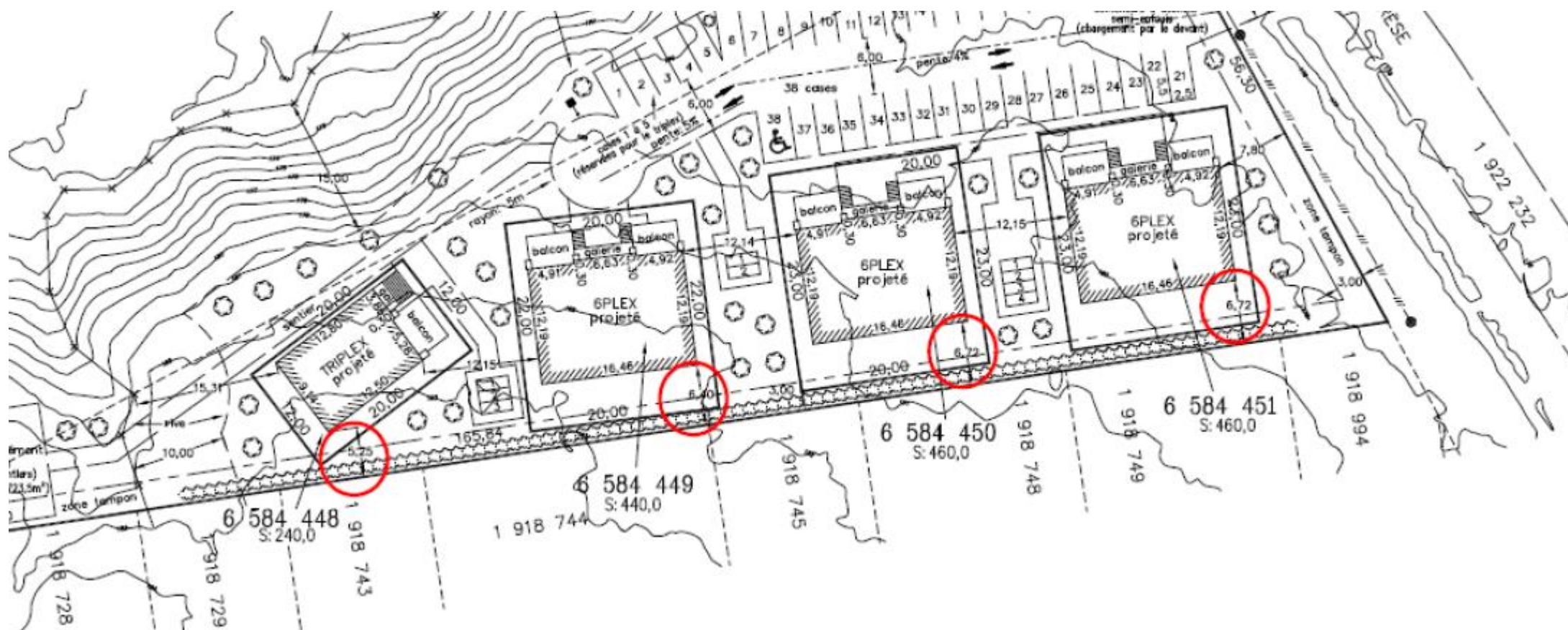
Gestion de l'urbanisme

10.4 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0138 visant l'implantation d'une remise sur la propriété – Propriété sise au 1509, rue Ferland (Lot 2 531 652 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.5 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0139 visant la distance entre les bâtiments multifamiliaux et les limites de la zone voisine – Propriété sise au 1173, montée Sainte-Thérèse, appartement 101 à 106, 1175, montée Sainte-Thérèse, appartement 101 à 106 et 1177, montée Sainte-Thérèse, appartement 101 à 106 (Lot 6 584 452 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.6 Demande de dérogation mineure numéro 2023-0140 visant la construction d'une habitation unifamiliale avec garçonnière – Propriété sise au 41-41A, chemin du Cerf (Lot 6 426 478 du cadastre du Québec)

À PARTIR DU COIN NORD-OUEST DE LA MAISON



Gestion de l'urbanisme

10.7 Demande de PIIA numéro 2023-0132 visant un nouvel affichage commercial dans les fenêtres – Propriété située au 3029, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 265 375 du cadastre du Québec)

	FAÇADES ACTUELLES	PROPOSITION
CÔTÉ		
ARRIÈRE		
DEVANT		

Gestion de l'urbanisme

10.8 Demande de PIA numéro 2023-0133 visant la construction d'un garage détaché – Propriété située au 2701, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 226 191 du cadastre du Québec)



VILLE DE
Prévost

[illegible]

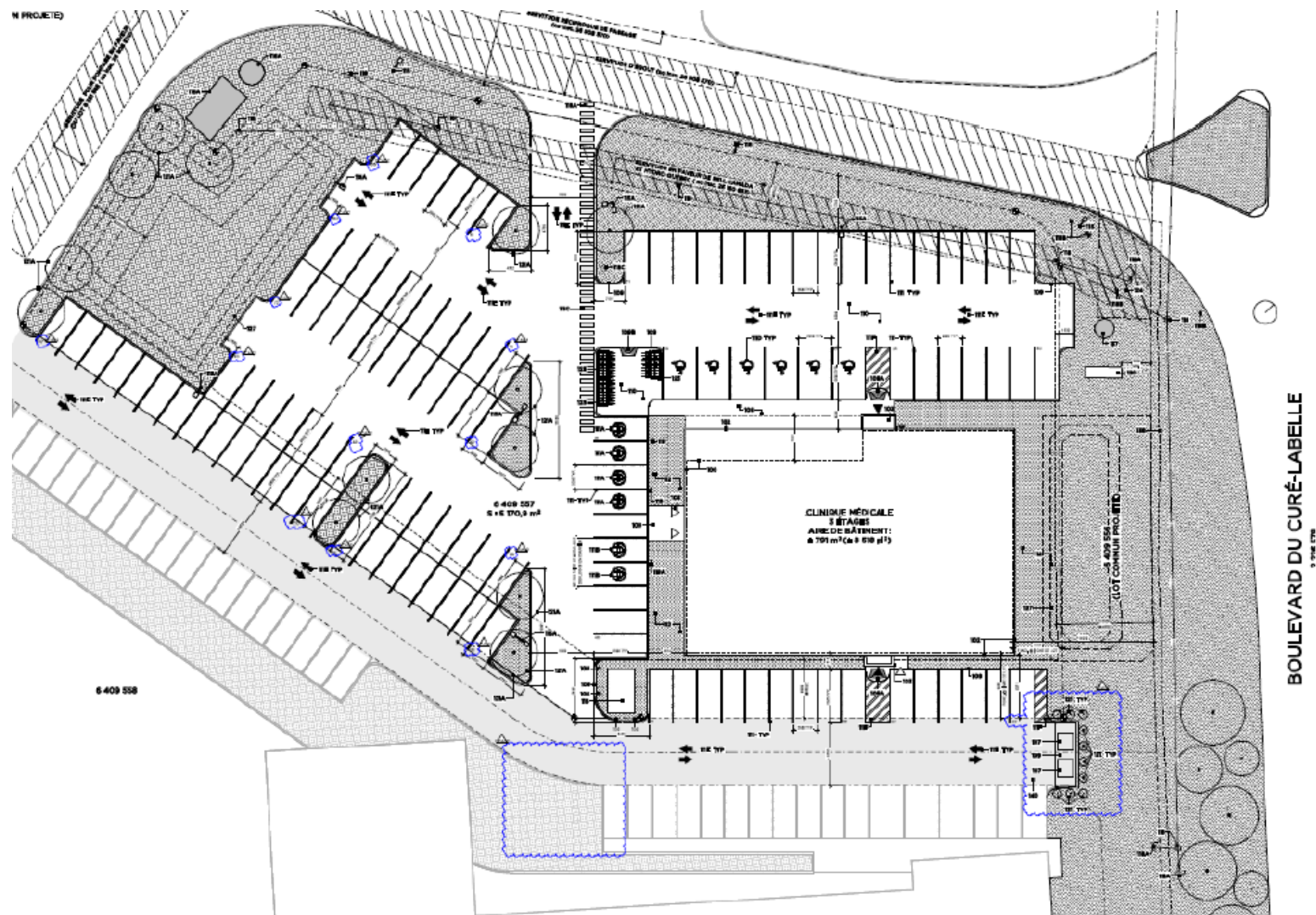
Gestion de l'urbanisme

10.10 Demande de PIA numéro 2023-0142 visant la construction d'un entrepôt de Postes Canada – Propriété située sur un lot vacant situé sur le boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 409 466 du cadastre du Québec)



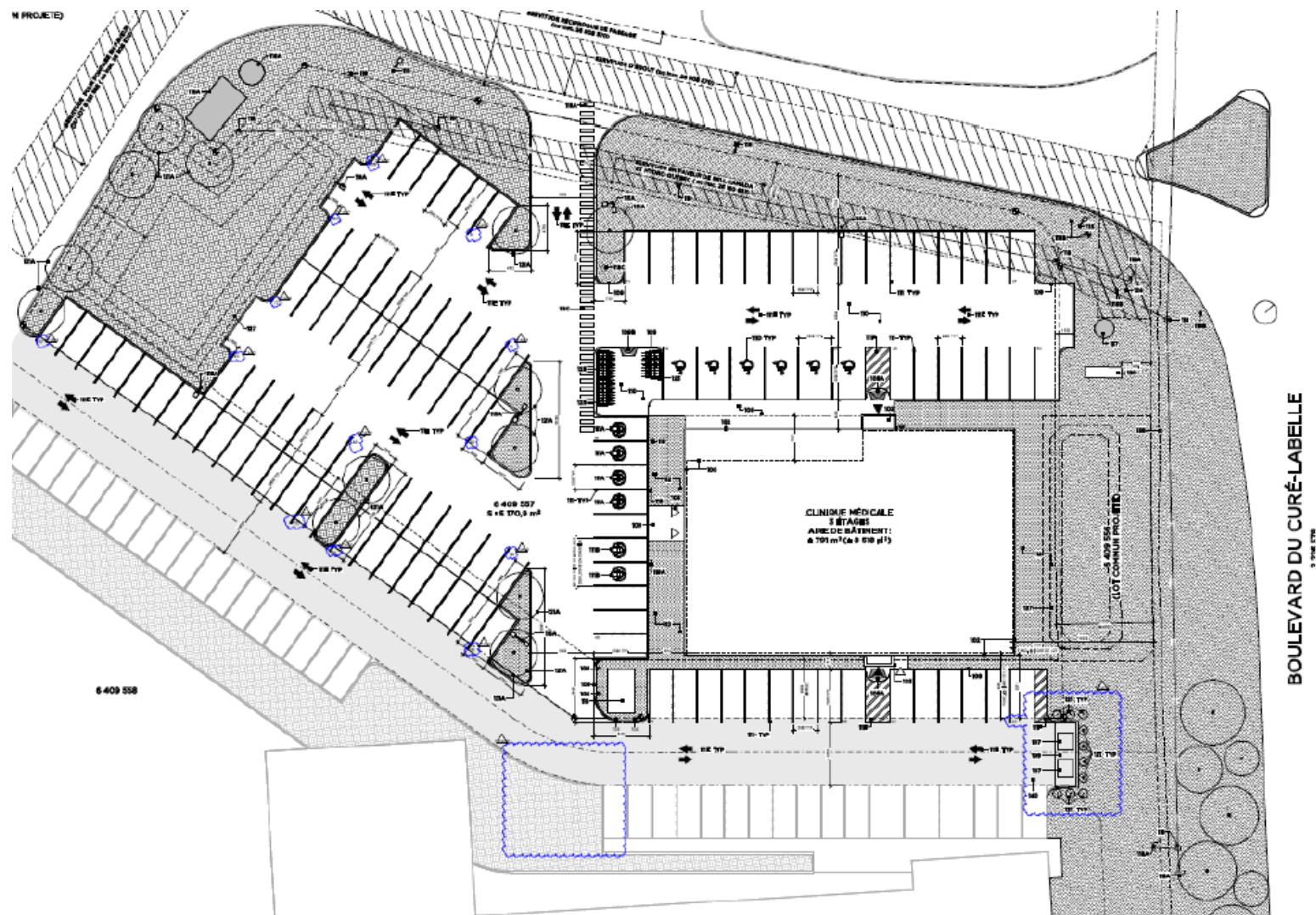
Gestion de l'urbanisme

10.11 Demande de PIIA numéro 2023-0143 visant la modification de l'aire de stationnement –
Propriété située au 2432, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 407 557 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.12 Demande de PIIA numéro 2023-0144 visant la modification de l'aire de stationnement – Propriété située au 2432, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 409 557 du cadastre du Québec)





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 15 janvier 2024 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !